

19.5.1754 - A la Requisition de Jean
Vialard et demoiselle Françoise Fontal-
bat mariés, de sieur Michel Carbeanel
et demoiselle Marie Vialard mariés de
Ste Geneviève . Donation à Demoiselle
Marie Fontalbat veuve de Me François
Devie notaire de Ste Geneviève .

L'an mil sept cents cinquante quatre et le dix septième jour du mois
de may pour moy alexis caburels bailli ordinaire de Thiers et benoist
habitant au lieu de St genest sur luy signé ala requête de des frs
jean usalord et demoiselle francoise fontalbat veuve du sr michel
Carbonet et demoiselle marie usalord aussi veuve habitants du lieu de
St genest qui continueront d'occuper en leur cause avec venue
élection de domicile presé devant sommation acte faitte a demoiselle
marie fontalbat veuve de mo^r francois de vie notaire de liude de St
genest sur luy signé d'occuper d'occuper d'occuper au premier jour
d'audience de messieurs les officiers ordinaires de Thiers et cour de
de Thiers en execution de l'exploit de signation a elle donnee par
brice bailli le second de courant aux frs de la requête poyles
requêtes presentes devant les frs officiers autrement et faulles et
elle de ce faire luy acte protesté de ce qui peut se doit luy faire
protesté de fait et de droit dont elle avec de plus poylant et ad de
marie fontalbat veuve du sr de vie bonne en personne dans
son domicile endes au de St genest sur luy signé a elle

Lettre copye de mon present exploit de sommation
 en ciant en la devant delad requette de l'ad
 son d'exploit d'intimation et designation aux
 sans dicelle en **CAIMELS**



19.5.1754 - 7 la Regulation de Jean
 Valard et de la sieur de la Fontaine
 but marie, de la sieur de la Fontaine
 et de la sieur de la Fontaine
 de la Fontaine et de la Fontaine
 de la Fontaine et de la Fontaine

1
 5

pppt

9999

19. may 1754
 JMMartin Audie